

Créer son projet d'entreprise



Certification inscrite au Répertoire Spécifique

Date de l'enregistrement : 18/12/2024

Date d'échéance : 18/12/2029

RS6996

Certificateur : CMA France

Contexte professionnel

La certification « Créer son projet d'entreprise » apporte à l'entrepreneur **les connaissances nécessaires à la création et au pilotage d'une entreprise**. Elle lui permet de **développer ses compétences commerciales, administratives et comptables**, ainsi que **d'identifier les différents statuts d'entreprise** et les dernières évolutions législatives associées.

En outre, la certification amène le porteur à **évaluer la faisabilité et la viabilité de son projet**.

Objectifs

- ☑ **Procéder à une analyse de marché.**
- ☑ **Choisir le statut juridique** de son entreprise.
- ☑ **Adopter une démarche éthique et éco responsable** dans son projet.
- ☑ **Mettre en place une organisation interne et un suivi administratif et comptable.**
- ☑ **Déterminer la faisabilité et la viabilité** de son projet.
- ☑ **Identifier les processus liés à la déclaration d'immatriculation.**
- ☑ **Procéder aux déclarations sociales et fiscales obligatoires.**

Tarifs

875,00 euros net de taxes.

Possibilité de prise en charge totale ou partielle en fonction de la situation propre au participant.

Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF).

Public et conditions d'accès

Cette certification est destinée à tout public de créateur ayant un projet partiellement défini, souhaitant créer et approfondir ses compétences dans les domaines juridique, comptable, social, fiscal, commercial et managérial dans une démarche RSE.

Prérequis : avoir un projet de création d'entreprise.

Effectif minimum par groupe : **8** apprenants.
Effectif maximum par groupe : **12** apprenants.

 Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Contacts

CMA Formation Schiltigheim

30 avenue de l'Europe, 67300 SCHILTIGHEIM
☎ 03 88 19 79 07 / ✉ gestionfcc67@cm-alsace.fr

CMA Formation Colmar

13 avenue de la République, 68000 COLMAR
☎ 03 89 20 84 62 / ✉ gestionfcc@cm-alsace.fr

CMA Formation Mulhouse

12 boulevard de l'Europe, 68100 MULHOUSE
☎ 03 89 46 89 05 / ✉ gestionfcm@cm-alsace.fr

Référente handicap - Véronique LITTEL

☎ 03 88 19 79 17 / ✉ vlittel@cm-alsace.fr

Lieu et date

 La formation est proposée au sein des sections CMA de Schiltigheim, Colmar et Mulhouse.

 Pour connaître les dates, consulter la programmation sur notre site internet : www.cm-alsace.fr.

Durée de la formation - délai d'accès

5 jours - 35 heures

Le délai moyen d'accès à la formation est de 15 jours.

Modalités de validation

Une étude de cas est support à l'obtention de la certification « Créer son projet d'entreprise » - RS6996.

Modalités de formation

Cette formation est accessible en Formation Continue.

Taux de réussite

Taux de satisfaction

Taux de recommandation

Nouveauté 2025

PROGRAMME

- ✔ **Procéder à une analyse de marché**
 - Le positionnement produit
 - La clientèle cible
 - Le ou les canaux de distribution
 - L'environnement concurrentiel
- ✔ **Choisir le statut juridique de son entreprise**
 - La détermination de son statut en fonction de son projet et de sa situation personnelle
 - La connaissance des principaux statuts existants
 - Les incidences fiscales, sociales et financières entre les différents statuts
- ✔ **Adopter une démarche éthique et écoresponsable dans son projet**
 - L'accessibilité et l'accueil du public en situation de handicap
 - La gestion des déchets, l'économie d'énergie, la mobilité et la démarche RSE
- ✔ **Mettre en place une organisation interne et un suivi administratif et comptable**
 - Le pilotage opérationnel avec les collaborateurs et partenaires mobilisés
 - Le reporting de l'activité
- ✔ **Déterminer la faisabilité et la viabilité de son projet**
 - L'exploitation du plan de financement et du compte de résultat
 - L'estimation du chiffre d'affaires et les charges prévisionnelles
 - La gestion de la trésorerie
- ✔ **Identifier les processus liés à la déclaration d'immatriculation**
- ✔ **Procéder aux déclarations sociales obligatoires**
 - Les procédures
 - Les difficultés
 - Les experts internes et externes mobilisables

Modules pédagogiques

- Formation réalisée **en présentiel** et conduite à travers **une pédagogie active et participative** s'appuyant sur de nombreuses études de cas et exemples concrets.

Équipement technique

- Les moyens matériels mobilisés sont en adéquation avec les objectifs de la formation et le programme associé. Dans ce cadre, une session « Créer son projet d'entreprise » est conduite au sein d'une salle de formation disposant entre autres équipements d'un vidéoprojecteur et d'un accès internet haut débit.

Modalités d'évaluation

- **Positionnement** en amont de la formation.
- **Évaluations formatives** effectuées durant toute la durée de la formation sur la base de livrets stagiaires.
- **Évaluation sommative** : réalisation d'une étude de cas guidée.

Intervenants

Formateurs **experts en création et gestion d'entreprise** ayant une grande connaissance du milieu de l'artisanat.



Retrouvez toutes nos formations sur notre site



FORMATIONS COURTES
FORMATIONS DIGITALES
CERTIFICATIONS
FORMATIONS INDIVIDUALISÉES



Conditions générales de vente :

